



Maîtrise en SCIENCES INFIRMIÈRES OPTION PRATIQUE AVANCÉE

"Guérir parfois, soulager souvent, écouter toujours". (Louis Pasteur)



La Faculté des sciences infirmières (FSI) de l'Université de Montréal offre le programme de Maîtrise en sciences infirmières - option pratique avancée, une formation menant à la certification d'infirmière praticienne spécialisée (IPS).

Des remaniements seront apportés à ce programme à la suite d'une entente entre l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et le Collège des médecins du Québec. La FSI présentera trois options cohérentes avec les titres règlementaires qui sont en cours d'adoption par le gouvernement. Les nouvelles options au programme d'IPS que la FSI souhaite offrir, seront proposées à l'automne 2017.

Qu'est-ce qu'une IPS?

L'IPS offre aux patients et à leurs familles des soins directs globaux ainsi qu'un accompagnement dans leur expérience de santé. En collaboration avec un médecin partenaire, elle intègre à sa pratique des activités médicales, telles que la prescription d'examen diagnostics, de médicaments ou d'autres substances, de traitements médicaux et peut procéder à des techniques diagnostiques et des traitements invasifs, selon son expertise. L'infirmière qui détient cette formation enrichit et approfondit son raisonnement clinique en y intégrant des activités médicales.

L'IPS agit à titre de consultante et d'éducatrice, partage ses connaissances en soins infirmiers, facilite la résolution de problèmes, assure les mécanismes de liaison et de coordination entre les professionnels et les divers partenaires des services.

Le diplôme d'IPS est accordé à une infirmière qui complète le programme de Maîtrise en sciences infirmières – option pratique avancée (45 crédits) et le Diplôme complémentaire de pratique infirmière avancée (29 à 30 crédits). Cette formation permet d'être admissible à l'examen de l'OIIQ qui permet d'obtenir le titre d'infirmière praticienne spécialisée (IPS).

www.fsi.umontreal.ca



Renseignements sur les programmes

Faculté des sciences infirmières
 Pavillon Marguerite-d'Youville
 2375, chemin Côte-Sainte-Catherine
 Montréal (Québec) H3T 1A8
 Téléphone : 514 343-6437
 Courriel : information@scinf.umontreal.ca
www.fsi.umontreal.ca

Renseignements sur l'admission

Service de l'admission et du recrutement
 Pavillon J.-A. DeSève
 2332, boul. Édouard-Montpetit, 3^e étage
 Montréal (Québec) H3T 1J4
 Téléphone : 514 343-7076
 Courriel : admissions@regis.umontreal.ca
www.futursetudiants.umontreal.ca

En quoi consiste la formation ?

Les activités pédagogiques sont communes aux trois options offertes à la Maîtrise :

- un cours de recherche infirmière et de pratique infirmière en ligne ;
- un cours d'éthique et aspects légaux en ligne ;
- un cours d'éducation à la santé ;
- un cours d'assises portant sur la discipline infirmière et la pratique avancée ;
- un cours et des laboratoires d'évaluation de la santé ;
- des activités d'intégration, d'interdisciplinarité et de discussion clinique.

Le Diplôme complémentaire de pratique infirmière avancée (29 à 30 crédits) comprend :

- des contenus pour toutes les options : pharmacologie générale, physiopathologie et raisonnement clinique ;
- des contenus spécialisés pour l'option soins en première ligne : pharmacologie et physiopathologie spécialisées, évaluation avancée auprès des personnes âgées, des femmes, des adolescents et des enfants ;
- des contenus spécialisés pour l'option soins en santé mentale : communication thérapeutique, perspectives systémiques, intervention de crise, psychopathologie et pharmacologie spécialisées ;
- des contenus spécialisés pour l'option soins aux adultes : pharmacologie et physiopathologie spécialisées.

Quelles seront les options offertes ?

Soins de première ligne

L'IPS, soins de première ligne, accompagne les personnes dans la prise en charge de leurs maladies chroniques, dans les expériences de vie (grossesse, fin de vie), les problèmes de santé courants, etc. Elle pratique avec des groupes de médecine familiale, dans des unités de médecine familiale, dans des centres intégrés de services sociaux avec mission communautaire, des soins de longue durée ou en centre jeunesse.

Soins aux adultes

L'IPS, soins aux adultes, intervient auprès des personnes ayant des conditions de santé chronique, hospitalisées pour un épisode aigu ou ayant un problème aigu hospitalier courant. Sa pratique est en milieu hospitalier ou dans les cliniques ambulatoires spécialisées: médecine interne, secteur spécialisé, notamment la néphrologie, la cardiologie, les neurosciences et l'oncologie.

Santé mentale

L'IPS, santé mentale, accompagne les personnes dans la prise en charge de maladies chroniques ou complexes, ou de maladies aiguës de santé mentale. Elle pratique en première ligne au sein d'équipes en santé mentale, en clinique ambulatoire spécialisée et auprès d'une clientèle de tout âge.

Pourquoi choisir le programme offert à la FSI ?

- Pour l'apprentissage graduel de compétences et l'approche pédagogique active adaptée aux IPS ;
- Pour les stages dès la première année afin d'intégrer progressivement le rôle en évaluation avancée de la santé ;
- Pour ses activités intégratives, préparant les IPS à exercer à la pleine étendue de leurs compétences ;
- Pour les cours en interdisciplinarité accueillant des IPS et des médecins ;
- Pour le stage optionnel de l'option santé mentale ou soins aux adultes ;
- Pour l'équipe experte de professeurs de la Faculté des sciences infirmières et de la Faculté de médecine qui ont à cœur la réussite des étudiantes.